



Swiss Audit & Fiduciary Services SA

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint**

à l'Assemblée Générale des Membres de

**Pro Natura Genève
Association Genevoise pour la Protection de la Nature
Genève**

relatif aux comptes arrêtés au 31 décembre 2024



Swiss Audit & Fiduciary Services SA

Rapport de l'organe de révision sur le
contrôle restreint
à l'Assemblée générale
des membres de

**PRO NATURA GENEVE
ASSOCIATION GENEVOISE
POUR LA PROTECTION DE LA NATURE**

Genève

Genève, le 1^{er} avril 2025
MD/RK

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, ainsi que le tableau de variation des fonds et le tableau de flux de financement) de **Pro Natura Genève, Association Genevoise pour la Protection de la Nature** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2024**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

SWISS AUDIT & FIDUCIARY SERVICES SA
(Agrément n°504616)


Mario D'ORAZIO
Expert-Réviseur agréé
(Agrément N° 102697)
Réviseur responsable


René KURTH
Expert Fiduciaire diplômé
(Agrément N° 102687)

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe, tableau de variation des fonds et tableau de flux de financement).

ACTIF		2024 CHF	2023 CHF
Trésorerie		808'933.29	1'076'491.23
Créances résultant de vente de marchandises et services		0.00	7'200.00
Stock de marchandises		5'974.00	5'974.68
Comptes de régularisation de l'actif	2.1	146'623.10	94'621.09
Actifs circulants		961'530.39	1'184'287.00
Matériel, mobilier et machines de bureau		1.00	1.00
Véhicules		1.00	1.00
Terrains		9.00	9.00
Villa des sœurs Morel		226'762.15	226'762.15
Propriété Renée Pictet		390'002.95	390'002.95
Centre Nature du Vallon de l'Allondon		902'389.60	902'389.60
Immobilisations financières	2.2	900.00	1'900.00
Actifs immobilisés		1'520'065.70	1'521'065.70
Total de l'actif		2'481'596.09	2'705'352.70
PASSIF			
Dettes résultant d'achats de marchandises et de services		0.00	3'231.00
Dettes à court terme envers Pro Natura Suisse		135'715.08	194'645.30
Comptes de régularisation du passif	2.3	315'800.76	476'297.75
Fonds étrangers à court terme		451'515.84	674'174.05
Dettes hypothécaires à long terme portant intérêts		560'000.00	560'000.00
Dettes à long terme ne portant pas intérêts	2.4	6'360.00	6'460.00
Fonds étrangers à long terme		566'360.00	566'460.00
Fonds affectés et attribués	2.5	1'086'758.11	1'073'432.18
Fonds affectés et attribués		1'086'758.11	1'073'432.18
Capital de l'association		15'000.00	15'000.00
Fonds libres	2.5	336'182.91	350'507.31
Résultat reporté		25'779.16	25'778.19
Résultat de l'exercice		0.07	0.97
Fonds propres		376'962.14	391'286.47
Total du passif		2'481'596.09	2'705'352.70

Genève, le 26 mars 2025

	<u>2024</u> CHF	<u>2023</u> CHF	<u>Variation</u> %	<u>Variation</u> CHF
Produits Education à la nature et Ambassadeur.rices	306'421.44	213'498.10	44%	92'923
Contrat de prestations Canton de Genève	446'727.00	423'446.00	5%	23'281
Autres produits de prestations	16'210.20	163'611.81	-90%	-147'402
Autres produits de projets	6'000.00	42'872.34	-86%	-36'872
Produits de la boutiques Centres Nature	4'147.27	1'896.32	119%	2'251
Produits location de salle	25'020.00	20'621.86	21%	4'398
Buvette du Centre Nature de l'Allondon	15'702.89	91'908.63	-83%	-76'206
Produits divers	22'588.86	7'869.70	187%	14'719
	<u>842'817.66</u>	<u>965'724.76</u>		
Péréquation financière Pro Natura Suisse	113'179.69	112'298.00	1%	882
Financement Pro Natura Suisse	119'285.00	108'724.97	10%	10'560
	<u>232'464.69</u>	<u>221'022.97</u>		
Dons des collectivités publiques	135'227.00	68'570.00	97%	66'657
Dons de fondations et de sociétés	376'048.72	340'270.00	11%	35'779
Dons privés	9'956.01	17'286.85	-42%	-7'331
Legs	0.00	810.40	-100%	-810
	<u>521'231.73</u>	<u>426'937.25</u>		
Cotisations des membres	82'796.00	86'464.00	-4%	-3'668
Total des produits d'exploitation	<u>1'679'310.08</u>	<u>1'700'148.98</u>		
Location villa Renée Pictet	30'000.00	31'435.90	-5%	-1'436
Location villa des sœurs Morel	14'704.00	28'470.00	-48%	-13'766
Dissolutions de provisions des exercices précédents	14'139.45	0.00		
Total des produits hors exploitation	<u>58'843.45</u>	<u>59'905.90</u>		
Total des produits	<u>1'738'153.53</u>	<u>1'760'054.88</u>		

Genève, le 26 mars 2025

	<u>2024</u> CHF	<u>2023</u> CHF	<u>Variation</u> %	<u>Variation</u> CHF
Charges en relation avec les réserves naturelles	-214'559.02	-197'029.25	9%	17'530
Charges du Centre nature de Pointe-à-la-Bise	-17'052.91	-48'914.60	-65%	-31'862
Charges du Centre nature du Vallon de l'Allondon	-26'683.58	-153'487.85	-83%	-126'804
Charges Education à la Nature et Ambassadeur.rices	-117'452.11	-117'316.99	0%	135
Charges de la Buvette de l'Allondon	-11'720.00	-51'625.00	-77%	-39'905
Frais juridiques	-52'269.60	-19'963.70	162%	32'306
Frais de comité et d'assemblées générales	-10'042.30	-5'258.60	91%	4'784
Rapport d'activités et divers documents	-31'245.13	-18'993.48	65%	12'252
Salaires et charges sociales	-1'108'905.92	-1'206'351.97	-8%	-97'446
Charges des locaux et d'assurances	-23'090.75	-23'405.04	-1%	-314
Frais généraux, bureau, téléphone	-17'879.20	-17'300.70	3%	579
Frais d'informatique, site internet	-9'292.43	-12'003.97	-23%	-2'712
Frais administratifs et taxes	-3'055.75	-44'166.58	-93%	-41'111
Honoraires de tiers	-16'306.25	-20'121.48	-19%	-3'815
Frais représentation, prospection et publicité	-12'117.80	-10'323.34	17%	1'794
Cotisations et autres frais généraux	-25'311.50	-7'328.78	245%	17'983
Amortissements	0.00	-296.20	-100%	-296
Total des charges d'exploitation	<u>-1'696'984.25</u>	<u>-1'953'887.53</u>		
Charges villas & Intérêts hypothécaires	-39'437.14	-27'284.81	45%	12'152
Total des charges hors exploitation	<u>-39'437.14</u>	<u>-27'284.81</u>		
Résultat net	<u>1'732.14</u>	<u>-221'117.46</u>		
Charges financières	-2'730.54	-4'724.77	-42%	-1'994
Résultat financier	<u>-2'730.54</u>	<u>-4'724.77</u>		-1'994
Dotations aux fonds affectés	-19'570.00	-80'539.00	-76%	-60'969
Dissolutions des fonds affectés	20'568.47	306'382.20	-93%	285'814
Résultat des fonds affectés	<u>998.47</u>	<u>225'843.20</u>		
Résultat de l'exercice	<u>0.07</u>	<u>0.97</u>		

Genève, le 26 mars 2025

	<u>2024</u> CHF	<u>Budget 2024</u>	<u>Variation</u> %
Produits des animations et des formations	306'421.44	161'038.00	90%
Contrat de prestations Canton de Genève	446'727.00	486'133.00	-8%
Autres produits de prestations	16'210.20	247'289.00	-93%
Autres produits de projets	6'000.00	0.00	#DIV/0!
Produits de la boutique Pointe à la Bise	4'147.27	6'000.00	-31%
Produits de la boutique Centre du Vallon de l'Allondon	25'020.00	12'000.00	109%
Buvette du Centre Nature de l'Allondon	15'702.89	0.00	#DIV/0!
Produits divers des récoltes de fonds	22'588.86	4'000.00	465%
	<u>842'817.66</u>	<u>916'460.00</u>	
Péréquation financière Pro Natura Suisse	113'179.69	112'299.00	1%
Financement Pro Natura Suisse	119'285.00	60'000.00	99%
	<u>232'464.69</u>	<u>172'299.00</u>	
Dons des collectivités publiques	135'227.00	85'500.00	58%
Dons de fondations et de sociétés	376'048.72	517'090.00	-27%
Dons privés	9'956.01	2'531.00	293%
	<u>521'231.73</u>	<u>605'121.00</u>	
Cotisations des membres	82'796.00	90'000.00	-8%
Total des produits d'exploitation	<u>1'679'310.08</u>	<u>1'783'880.00</u>	
Location villa Renée Pictet	30'000.00	30'000.00	0%
Location villa des sœurs Morel	14'704.00	24'000.00	-39%
Dissolutions de provisions des exercices précédents	14'139.45	0.00	
Total des produits hors exploitation	<u>58'843.45</u>	<u>54'000.00</u>	
Total des produits	<u>1'738'153.53</u>	<u>1'837'880.00</u>	

Genève, le 26 mars 2025

	<u>2024</u> CHF	<u>Budget 2024</u>	<u>Variation</u> %
Charges en relation avec les réserves naturelles	-214'559.02	-237'317.00	-10%
Charges du Centre nature de Pointe-à-la-Bise	-17'052.91	-65'704.00	-74%
Charges du Centre nature du Vallon de l'Allondon	-26'683.58	-128'000.00	-79%
Charges des projets de formation et d'animation	-117'452.11	-52'091.00	125%
Charges de la Buvette de l'Allondon	-11'720.00	0.00	#DIV/0!
Frais juridiques	-52'269.60	-15'000.00	248%
Frais de comité et d'assemblées générales	-10'042.30	-4'500.00	123%
Rapport d'activités et divers documents	-31'245.13	-16'000.00	95%
Salaires et charges sociales	-1'108'905.92	-1'154'740.00	-4%
Charges des locaux et d'assurances	-23'090.75	-22'564.00	2%
Frais généraux, bureau, téléphone	-17'879.20	-20'000.00	-11%
Frais d'informatique, site internet	-9'292.43	-11'800.00	-21%
Frais administratifs et taxes	-3'055.75	-15'000.00	-80%
Honoraires de tiers	-16'306.25	-18'000.00	-9%
Frais représentation, prospection et publicité	-12'117.80	-9'000.00	35%
Cotisations et autres frais généraux	-25'311.50	-7'000.00	262%
Amortissements	0.00	-2'500.00	-100%
Total des charges d'exploitation	<u>-1'696'984.25</u>	<u>-1'779'216.00</u>	
Charges villas & Intérêts hypothécaires	-39'437.14	-22'667.00	74%
Total des charges hors exploitation	<u>-39'437.14</u>	<u>-22'667.00</u>	
Résultat net	<u>1'732.14</u>	<u>35'997.00</u>	
Charges financières	-2'730.54	-7'500.00	-64%
Résultat financier	<u>-2'730.54</u>	<u>-7'500.00</u>	
Dotations aux fonds affectés	-19'570.00	-175'952.00	-89%
Dissolutions des fonds affectés	20'568.47	155'291.00	-87%
Résultat des fonds affectés	<u>998.47</u>	<u>-20'661.00</u>	
Résultat de l'exercice	<u>0.07</u>	<u>7'836.00</u>	

Genève, le 26 mars 2025

Table des matières

1 Principe de présentation des comptes

- 1.1 Buts et forme juridique
- 1.2 Organisation
- 1.3 Principes comptables

2 Explications relatives au bilan

- 2.1 Comptes de régularisation de l'actif
- 2.2 Immobilisations financières
- 2.3 Comptes de régularisation du passif
- 2.4 Dettes à long terme ne portant pas intérêts

3 Explications relatives au compte de résultat

- 3.1 Projets et programmes
- 3.2 Subventions non-monétaires
- 3.3 Autres considérations sur le compte de résultat

4 Tableau de financement

Genève, le 26 mars 2025

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

1 Principes de présentation des comptes

1.1 Buts et forme juridique

L'Association *Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature* est une association d'utilité publique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

L'Association *Pro Natura Genève* en est une de ses sections.

Les buts de l'Association sont :

- a. protéger la nature, afin de conserver et de favoriser la diversité des biotopes et de leurs espèces animales et végétales ;
- b. protéger le paysage, afin d'assurer et de favoriser la sauvegarde de sites particuliers ;
- c. protéger l'environnement, afin de préserver les bases naturelles, comme le sol, l'air et l'eau, des effets nuisibles des activités humaines.

Pour atteindre ces buts, l'Association se consacre principalement aux tâches suivantes :

1. exiger que les intérêts de la protection de la nature soient respectés dans tous les domaines d'activité privée, économique et publique ;
2. informer ses membres et le public des problèmes de protection de la nature et de l'environnement, entre autres par la publication d'un bulletin ;
3. collaborer à l'éducation à l'environnement de tous les milieux de la population et de toutes les classes d'âge, en particulier de la jeunesse ;
4. créer des réserves naturelles, éléments d'un réseau complet de zones protégées, les gérer de manière exemplaire, et participer à l'entretien du Parc national et d'autres grandes réserves dans le cadre de contrats ;
5. développer et soutenir des programmes destinés à sauvegarder des espèces animales et végétales ;
6. examiner de façon critique les atteintes envisagées aux paysages et à l'environnement et, au besoin, lutter contre elles (entre autres en utilisant le droit de recours) ;
7. collaborer étroitement avec les sections cantonales, les organisations ayant des buts similaires, les administrations, les hautes écoles, les instituts de recherche ;
8. maintenir des contacts avec des organisations étrangères et internationales.

1.2 Organisation

L'Association est dirigée par un comité composé au 31 décembre 2024 de :

Ervan RUTISHAUSER	Président
Sofia WYLER	Vice-Présidente
Virginia BJERTNES	Trésorière
Aurélia BERNARD	
Alexandre BIRR	
Mathilde CAPTYN	
Martin SCHNEIDER	
Katrien VAN LOOK	

Les membres du Comité agissent entièrement bénévolement et ne reçoivent aucune rémunération.

L'Association rembourse toutefois les frais effectifs et les frais de déplacement conformément au Règlement d'indemnisation des frais *Pro Natura* et la norme 8 ZEWO.

Les membres du Comité ne sont pas employés par *Pro Natura*. Ils ne seront pas rémunérés pour le travail effectué dans le cadre des séances ordinaires.

Toutefois, exceptionnellement et conformément aux directives ZEWO et le Guide du bénévolat et du travail honorifique chez *Pro Natura*, les membres du comité peuvent assumer des tâches indemnisées sous la forme d'un mandat dans le cas particulier d'indemnisation pour du travail qui excède le travail ordinaire des séances (activités liées à l'Association qui dépassent les 100 heures par an). Ces indemnisations ne doivent en outre pas être équivalentes à un emploi.

1.2 Organisation (suite)

La société fiduciaire *NDC-Conseil Associés SA*, à Carouge, est en charge de la tenue de la comptabilité générale depuis l'exercice 2022.

La société fiduciaire *Swiss Audit & Fiduciary Services SA*, à Genève, est chargée de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur. Elle est l'organe de révision de l'Association depuis l'exercice 2022.

1.3 Principes comptables

Les comptes annuels de l'Association *Pro Natura Genève* sont présentés conformément aux statuts de l'Association, aux dispositions applicables du Code des obligations suisse.

Les ressources de l'Association servent intégralement et exclusivement à la poursuite de sa mission et de ses buts.

Trésorerie

La trésorerie est comptabilisée au bilan pour sa valeur nominale. L'Association ne détient pas de trésorerie en monnaie étrangère en date du 31 décembre 2024.

Stock de marchandises

Les stocks de marchandises présents dans les boutiques sont comptabilisés pour leur coût de revient, diminué d'une provision pour dépréciation au nom du principe de prudence selon les normes du Code des obligations suisse.

Créances résultat de vente de marchandises et services & Autres créances à court terme

Les créances comptabilisées à l'actif du bilan sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'est comptabilisée sur les créances présentées à l'actif du bilan.

Comptes de régularisation de l'actif

Les comptes transitoires comptabilisés au bilan sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et produits de l'exercice en cours.

Immobilisations corporelles

Les investissements de l'Association sont comptabilisés dès lors qu'il est reconnu que leur durée d'utilisation excédera une année et que leur coût dépasse CHF 5'000. Ces investissements sont régulièrement amortis selon les règles du Code des Obligations.

Immobilier et terrains (réserves naturelles)

Des biens immobiliers de rendement ont été reçus par l'Association et sont présentés au bilan sans amortissements comptables.

Des terrains sous forme de réserves naturelles ont été acquis par l'Association et sont mentionnés pour une valeur symbolique de CHF 1 au bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comptabilisées à l'actif du bilan sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Dettes résultant de l'achat de biens et services & Autres dettes à court terme

Les dettes résultant de l'achat de biens et services sont toutes présentées au passif du bilan pour leur valeur nominale.

Comptes de régularisation du passif

Les comptes transitoires comptabilisés au bilan sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et produits de l'exercice en cours. Aucune réserve latente ne figure dans les comptes de charges à payer au 31 décembre 2024.

Dettes hypothécaires & Autres dettes à long terme

Les dettes hypothécaires et les autres dettes à long terme sont toutes présentées au passif du bilan pour leur valeur nominale.

Fonds affectés et attribués

Les fonds affectés et attribués sont des fonds pour lesquels l'Association est liée. Ils font l'objet de contrôle dans leur utilisation. Les attributions se font selon les demandes des donateurs ou les contrats de prestations signés ; les dissolutions se font selon les coûts effectivement constatés pour la poursuite des objectifs de ces fonds.

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

2 Explications relatives au bilan	<u>2024</u> CHF	<u>2023</u> CHF
2.1 Comptes de régularisation de l'actif		
Charges d'exploitation payées d'avance	1'501.15	2'023.35
Comptes-courants Régies immobilières	2'186.05	2'492.60
Créances envers des institutions publiques	0.00	12'850.14
Produits de subventions et de dons à recevoir	142'935.90	77'255.00
	<u>146'623.10</u>	<u>94'621.09</u>
2.2 Immobilisations financières		
Dépôts de garanties	0.00	1'000.00
Cautions divers	900.00	900.00
	<u>900.00</u>	<u>1'900.00</u>
2.3 Comptes de régularisation du passif		
Charges d'exploitation à payer	73'961.89	74'611.75
Subventions reçues d'avance	117'151.43	71'980.00
Dettes envers des institutions publiques	124'687.44	329'706.00
	<u>315'800.76</u>	<u>476'297.75</u>
2.4 Dettes à long terme ne portant pas intérêts		
Caution reçus pour loyers	6'000.00	6'000.00
Dépôts et cautions reçues	360.00	460.00
	<u>6'360.00</u>	<u>6'460.00</u>

Genève, le 26 mars 2025

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

2.5 Fonds affectés et attribués, Fonds libres	Avoir au 01.01.2024	Attribution 2024	Utilisation 2024	Avoir au 31.12.2024
Fonds de rénovation villa Renée Pictet	49'924.95	0.00	0.00	49'924.95
Fonds de rénovation villa Morel	50'628.10	0.00	0.00	50'628.10
Fonds de rénovation Vallon de l'Allondon	67'500.00	5'000.00	0.00	72'500.00
Fonds mobilier du Vallon de l'Allondon	39'706.80	5'000.00	0.00	44'706.80
Total des fonds de fonctionnement	207'759.85	10'000.00	0.00	217'759.85
Fonds publication	19'875.63	0.00	0.00	19'875.63
Fonds communication et information	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00
Total des fonds de communication	29'875.63	0.00	0.00	29'875.63
Fonds réserves naturelles	141'224.70	0.00	0.00	141'224.70
Fonds faune et flore	34'093.46	0.00	0.00	34'093.46
Fonds Falk-Vairant	247'148.80	0.00	0.00	247'148.80
Fonds ambassadeurs nature	27'766.00	0.00	0.00	27'766.00
Total des fonds milieux et espèces	450'232.96	0.00	0.00	450'232.96
Fonds centres nature	92'800.42	9'570.00	0.00	102'370.42
Fonds formation naturaliste	25'132.00	0.00	-6'244.00	18'888.00
Fonds sensibilisation à la nature	206'333.49	0.00	0.00	206'333.49
Fonds programme écoles (SPH)	61'297.76	0.00	0.00	61'297.76
Total des fonds éducation à la nature	385'563.67	9'570.00	-6'244.00	388'889.67
Fonds aménagement du territoire	0.07	0.00	-0.07	0.00
Total des fonds aménagement du territoire	0.07	0.00	-0.07	0.00
Total des fonds affectés et attribués	1'073'432.18	19'570.00	-6'244.07	1'086'758.11
FONDS LIBRES				
Fonds libres	350'507.31	0.00	-14'324.40	336'182.91
Total des fonds libres	350'507.31	0.00	-14'324.40	336'182.91
TOTAL DES FONDS	1'423'939.49	19'570.00	-20'568.47	1'422'941.02

Genève, le 26 mars 2025

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

2.5 Fonds affectés et attribués, Fonds libres	Avoir au 01.01.2023	Attribution 2023	Utilisation 2023	Transferts* 2023	Avoir au 31.12.2023
Fonds de rénovation villa Renée Pictet	44'924.95	5'000.00			49'924.95
Fonds de rénovation villa Morel	45'628.10	5'000.00			50'628.10
Fonds de rénovation Vallon de l'Allondon	62'500.00	5'000.00			67'500.00
Fonds mobilier du Vallon de l'Allondon	34'706.80	5'000.00			39'706.80
Total des fonds de fonctionnement	187'759.85	20'000.00	0.00	0.00	207'759.85
Fonds publication	19'875.63				19'875.63
Fonds communication et information	10'000.00				10'000.00
Total des fonds de communication	29'875.63	0.00	0.00	0.00	29'875.63
Fonds réserves naturelles	328'412.70		-7'307.00	-179'881.00	141'224.70
Fonds faune et flore	40'300.66		-6'207.20		34'093.46
Fonds Falk-Vairant	247'148.80				247'148.80
Fonds ambassadeurs nature	30'792.00	7'699.00		-10'725.00	27'766.00
Total des fonds milieux et espèces	646'654.16	7'699.00	-13'514.20	-190'606.00	450'232.96
Fonds centres nature	201'620.42	4'418.00	-113'238.00		92'800.42
Fonds formation naturaliste	20'140.00	4'992.00			25'132.00
Fonds sensibilisation à la nature	206'333.49				206'333.49
Fonds programme écoles (5PH)	87'817.76		-26'520.00		61'297.76
Total des fonds éducation à la nature	515'911.67	9'410.00	-139'758.00	0.00	385'563.67
Fonds aménagement du territoire	42'695.07		-42'695.00		0.07
Total des fonds aménagement du territoire	42'695.07	0.00	-42'695.00	0.00	0.07
Total des fonds affectés et attribués	1'422'896.38	37'109.00	-195'967.20	-190'606.00	1'073'432.18
FONDS LIBRES					
Fonds libres	417'492.31	43'430.00	-110'415.00		350'507.31
Total des fonds libres	417'492.31	43'430.00	-110'415.00	0.00	350'507.31
TOTAL DES FONDS	1'840'388.69	80'539.00	-306'382.20	-190'606.00	1'423'939.49

Genève, le 26 mars 2025

3 Explications relatives au compte de résultat

3.1 Programmes et projets

Les charges et dépenses par programmes et projets sont présentés avant dotation et dissolution des fonds attribués.

Programmes & projets 2024	Recettes	Salaires	Frais généraux	Résultat
Réserves naturelles	300'322.20	-85'622.76	-215'532.59	-833.15
Centre Nature de la Pointe à la Bise	256'592.79	-250'683.65	-6'400.66	-491.52
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	392'275.63	-353'924.76	-38'403.58	-52.71
Nature et Territoires	0.07	-97'259.53	-48'821.85	-146'081.31
Total des résultats des programmes	949'190.69	-787'490.70	-309'158.68	-147'458.69
Sensibilisation 5P à la Nature	140'000.00	-118'232.08	-55'814.07	-34'046.15
Activités Education à la Nature	244'807.76	-56'475.73	-123'460.07	64'871.96
Total des résultats des projets	384'807.76	-174'707.81	-179'274.14	30'825.81

Programmes & projets 2023	Recettes	Salaires	Frais généraux	Résultat
Réserves naturelles	204'884.81	-53'740.15	-164'352.28	-13'207.62
Centre Nature de la Pointe à la Bise	176'868.28	-182'514.03	-37'608.35	-43'254.10
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	573'909.04	-423'054.63	-196'324.89	-45'470.48
Nature et Territoires	0.00	-112'022.65	-41'087.10	-153'109.75
Total des résultats des programmes	955'662.13	-659'308.81	-398'285.52	-101'932.20
Sensibilisation 5P à la Nature	120'000.00	-104'116.34	-43'687.18	-27'803.52
Activités Education à la Nature	210'143.78	-34'425.47	-161'170.18	14'548.13
Milieus & Espèces	0.00	0.00	0.00	0.00
Projets des Centres Nature	0.00	-112'022.65	-41'087.10	-153'109.75
Total des résultats des projets	330'143.78	-250'564.46	-245'944.46	-166'365.14

3.2 Subventions non-monétaires

Le Canton de Genève (Département des Finances) met gratuitement à disposition de l'Association des locaux représentant un loyer théorique de CHF 9'556 annuels.

3.3 Autres considérations sur le compte de résultat

Le rapport d'activités de l'Association présente chaque année le détail des différents dons et subventions reçus durant l'année.

Le nombre d'emplois à plein temps annuel n'était pas supérieur à 50 en 2024 (idem en 2023).

Les salaires et charges sociales sont gérés par l'Association Pro Natura Suisse à Bâle et sont refacturés annuellement à l'Association Pro Natura Genève.

Genève, le 26 mars 2025

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

5 Tableau de financement

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice	0.07	0.97
Dissolution de fonds affectés	-20'568.47	-306'382.20
Dotation à fonds affectés	19'570.00	80'539.00
Amortissements	0.00	296.20
CASH-FLOW D'EXPLOITATION	-998.40	-225'546.03
Variation des créances de vente de marchandises et services	7'200.00	4'995.76
Variation des stocks de marchandises	0.68	1'146.53
Variation des comptes de régularisation de l'actif	-52'002.01	-28'637.56
Variation des immobilisations financières	1'000.00	0.00
Variation des dettes d'achats de marchandises et services	-3'231.00	-13'549.22
Variation du compte-courant <i>Pro Natura Suisse</i>	-58'930.22	-205'752.59
Variation des comptes de régularisation du passif	-160'496.99	213'213.92
Variation des dettes hypothécaires	0.00	0.00
Variation des autres dettes à long terme	-100.00	0.00
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	-266'559.54	-28'584.16
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Investissements	0.00	0.00
Trésorerie résultant des opérations d'investissement	0.00	0.00
<u>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</u>		
	-267'557.94	-254'129.19
Liquidités au 1er janvier	1'076'491.23	1'330'620.42
Liquidités au 31 décembre	808'933.29	1'076'491.23
Variation des liquidités	-267'557.94	-254'129.19

Genève, le 26 mars 2025